

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1032

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 15 TER

Supprimer l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si la convention de coordination des interventions de la police municipale et des forces de sécurité de l'État doit préciser la doctrine d'emploi du service de police municipale, elle peut entrer en conflit avec les pratiques déjà en vigueur avec la police municipale.